

## COMPTE RENDU REUNION

REUNION DU SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS MIDOUR-DOUZE

### LIEU / DATE

Jeudi 29 janvier 2026 - 20h30 – Salle des fêtes de MANCIET

### DELEGUE(E)S PRESENTS : 35 /68

CC BAS ARMAGNAC		CC GRAND ARMAGNAC	
ARBLADE LE HAUT	Jean-François PERE	AYZIEU	-
BETOUS	Jean Marc SUS	CAMPAGNE D'A.	-
BOURROUILLAN	-	CASTEX D'A.	-
CAUPENNE D'A.	Christian LEFAIX	CAZAUBON	Régis LAPORTE
CRAVENCERES	Jean Pierre ROMA	DEMU	-
ESPAS	Ludovic MOULIE	EAUZE	Marie-Claire COLADELLO
LANNE-SOUBIRAN	Guillaume COURALLET	ESTANG	Philippe CESAR
LAUJUZAN	Philippe DUCOS	LANNEMAIGNAN	-
LE HOUGA	-	LAREE	-
LOUBEDAT	-	LIAS D'A.	-
LUPPE VIOILLE	-	MARGUESTAU	-
MAGNAN	-	MAULEON D'ARMAGNAC	-
MANCIET	Stéphane GARBAY	MAUPAS	-
MONGUILHEM	Philippe DEMAQUILLE	MONCLAR	-
MONLEZUN D'A.	-	PANJAS	Daniel CAZADIS
MORMES	Antoine GARCIA	REANS	-
NOGARO	Jean-Claude DROUARD	SEAILLES	-
PERCHEDE	Michel LAFFARGUE	CC ARMAGNAC ADOUR	
SALLES D'A.	Arnaud LATAPIE	AIGNAN	Michel CHANUT
ST MARTIN D'A.	-	AVERON-BERGELLE	Alain LAFITAN
ST CHRISTIE D'A.	Fabrice OSPITAL	BOUZON-GELENNAVE	Bernard VOLPATO
ST GRIEDE	-	CASTELNAVET	Fabien CASSIN
SION	Michel BRAGAGNOLO	CAUMONT	-
SORBETS	Patrick BIZET	FUSTEROUAU	Jean-Pascal LAFFITTE
TOUJOUSE	-	LELIN LAPUJOLLE	-
URGOSSE	Pascal OREJA	LOUSSOUS-DEBAT	Claude DUPOUY
CC CŒUR D'ASTARAC EN GASCOGNE		MARGOUET-MEYMES	Florian SUS
ARMOUS ET CAU	-	POUDRAGUIN	Xavier DANDO
LOUSLITGES	-	SABAZAN	-
CC PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS		SARRAGACHIES	Alain LEFEBVRE
MONTEGUT	-	TERMES D'A.	-
CC BASTIDES ET VALLONS DU GERS		CC D'ARTAGNAN EN FEZENSAC	
BEAUMARCHES	-	GAZAX ET B.	Fabrice CARRERE
COULOUUME-M	-	LUPIAC	Bernard LUIS
COURTIES	-	PEYRUSSE GRANDE	Armel LAFFONT
LASSERADE	Patrick PELLEPORT	PEYRUSSE-VIEILLE	-
		ST PIERRE D'A.	Philippe PEFFAU

Excusés : DUBOR Chantal, Jean-Paul DOUBRERE, Claude VETTOR, Pascal MAUPOME, Philippe FAGET

Le Président du syndicat, Michel CHANUT, donne l'ordre du jour de la réunion :

- **Débat d'Orientation Budgétaire ;**
- **Programme du Syndicat 2025 ;**
- **Achat de vêtements de terrain ;**
- **Questions diverses.**

Le Président indique que 2 délibérations supplémentaire seront ajoutées. A savoir :

- **Autorisation du Président à déposer les demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant ;**
- **Adhésion à l'association « Demain Deux Berges »**

L'Assemblée approuve.

### DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le technicien rivière présente le DOB :

- **Prévisionnel des dépenses 2025**

Actions	Montant HT	Montant TTC	Taux de Subventions		
			CD 32	AEAG	Région
Retrait embâcles	10 000 €	12 000 €		50 %	
Tranche entretien Midour aval	50 000 €	60 000 €		50 %	
Renaturation ruisseau du Broqua	25 000 €	30 000 €		50 %	10 %
Renaturation ruisseau de l'Escu	12 000 €	14 400 €		50 %	10 %
Travaux seuil de Lahitte	125 000 €	150 000 €		60 %	20 %
Seuil ruisseau du Roux	10 000 €	12 000 €		80 %	
Animations écoles (CPIE)	4 000 €	4 800 €		50 %	
Participation au PTGE Midour	50 000 €	62 500 €			
Plantations ripisylve	5 000 €	6 000 €		50 %	
Protection voirie (Aide aux gestionnaires)	6 000 €	7 200 €			
Salaire + charge		50 000 €	7 %	70 %	
Participation SMBV OGA		14 000 €			
Indemnité Président		8 000 €			
Adhésion à l'IA		500 €			
Subvention APA 32		273 €			

**431 673 € TTC de dépenses prévisionnelles**

- Prévisionnel recettes 2025

**SUBVENTIONS**

**POSTE TECHNICIEN 2025**

Coût total : 44 677.02 €

Subventions accordées : (demande faite sur 69 000 €)

AEAG : 48 300 €

CD32 : 3 000 €

**Total subventions : 51 300 €**

**ETUDE PPG SCE**

Coût total : 88 058.25 € HT soit 105 669.9 € TTC

Subventions accordées : (demande faite sur 125 000 € TTC)

AEAG : 52 834.95 €

CD32 : 15 850.48 €

Région : 15 850.48 €

**Total subventions : 84 535.91 €**

**PLANTATIONS 2025**

Coût total : 2 269 € HT soit 2 722.80 € TTC

Subventions accordées : (Demande faite sur 5 000 € HT)

AEAG : 1 134.5 €

CD32 : 453.8 €

**Total subventions : 1 588.3 €**

**TRAVAUX RENATURATION – MOULIN DU COMTE / RUISSEAU COUME**

Coût total : 43 800 € HT soit 52 560 € TTC

Subventions accordées : (Demande faite sur 43 800 € HT)

AEAG : 26 280 €

**Total subventions : 26 280 €**

**TRAVAUX D'EFFACEMENT D'OUVRAGES – MOULIN DU HARRY / MOULIN NEUVE**

Coût total : 46 000 € HT soit 55 200 € TTC

Subventions accordées : (Demande faite sur 55 200 € TTC)

AEAG : 44 160 €

**Total subventions : 44 160 €**

### **RETRAIT EMBACLES 2025**

Coût total : 1 500 € HT soit 1 800 € TTC

Subventions accordées : (Demande faite sur 15 000 € TTC)

AEAG : 900 €

**Total subventions : 900 €**

### **TRAVAUX EQUIPEMENT VANNAGE – SEUIL LALANNE**

Coût total : 28 730 € HT soit 34 476 € TTC

Subventions accordées : (Demande faite sur 47 100 € HT)

AEAG : 23 550 €

**Total subventions : 23 550 €**

### **ETUDE EFFACEMENT SEUIL DE LAHITTE**

Coût total : 15 495.5 € HT soit 18594.60 € TTC

Subventions accordées : (Demande faite sur 15 495.5 € HT)

AEAG : 7 747.75 €

CD32 : 3 099.10 €

**Total subventions : 10 846.85 €**

### **ETUDE SOCLE**

Coût total : 17 100 € HT soit 20 520 € TTC

Subventions accordées : (Demande faite sur 17 100 € HT)

AEAG : 6 840 €

CD32 : 2 394 €

**Total subventions : 9 234 €**

**252 395.06 € de subventions en 2026**

- Participations des communautés de communes (EPCI-FP) au syndicat

Le Président indique qu'il ne souhaite pas augmenter les participations des EPCI en 2026.

Voici le détail des participations par EPCI – FP :

PARTICIPATIONS EPCI-FP EN TENANT COMPTE DU BV ET POPULATION (rapportée au BV)							
	Superficie BV	50%	Pop 2015 rap BV	50%			
EPCI A FISCALITE PROPRE	Superficie EPCI FP	Superficie EPCI FP inclus dans BV Midour Douze (km2)	Total Population 2015	Pop. rapportée BV	Calcul pour taux (selon clef de répartition)	Taux	Montant
PAYS DE VILLENEUVE EN ARMAGNAC LANDAIS	214,01	4,82	6 085	137	7,09	0,71%	570 €
CC BASTIDE ET VALLONS	299,85	42,05	7 354	1031	53,67	5,39%	4 312 €
CC ARTAGNAN EN FEZENSAC	378,84	43,40	7 174	822	43,26	4,34%	3 476 €
CC CŒUR D'ASTARAC EN GASCOGNE	384,15	16,34	7 960	339	17,75	1,78%	1 426 €
CC BAS ARMAGNAC	317,97	293,64	8 432	7 787	404,02	40,57%	32 460 €
CC GRAND ARMAGNAC	523,44	241,15	12 980	5 980	311,05	31,24%	24 990 €
CC ARMAGNAC ADOUR	298,61	133,79	6 795	3 044	158,91	15,96%	12 767 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 416,9</b>	<b>775,2</b>	<b>56 780</b>	<b>19 140</b>	<b>1036,4</b>	<b>100,00%</b>	<b>80 000 €</b>

Clé de répartition financière

- Superficie du BV : 50 %
- Population 2015 : 50 %

Monsieur le Président indique que c'est à partir de ces chiffres que le budget prévisionnel va être élaboré.

*Le comité syndical approuve le Débat d'Orientation Budgétaire à l'unanimité.*

## PROGRAMME DU SYNDICAT 2026

### • ***Tranche de travaux sur le Midour***

Il est prévu en fin d'année une tranche de travaux sur le Midour dont :

- Des travaux en linéaire de Sion/Sorbets à Caupenne d'Armagnac soit 18 kms de rivière (dernier entretien 01/2020)
- Des travaux ponctuels (100m amont aval des ponts) de Caupenne d'Armagnac à Lannemaignan. Ceci du fait qu'il y a beaucoup de forêt en bordure du Midour ce qui rend très compliqué le passage avec les engins de chantier.

Il est également prévu d'intervenir sur un petit affluent du Midour qui est actuellement encombré d'arbres ce qui pose un problème lors de fort abat d'eau (inondation de la voirie attenante).

### • ***Travaux de renaturation***

#### *Ruisseau du Broqua*

Il s'agit d'un ruisseau dont la partie médiane est piétiné par le bétail sur une partie et refermé sur l'autre ce qui fait que le lit du cours d'eau n'existe quasiment plus. Le syndicat a été appelé par le propriétaire étant donné qu'en période de pluie l'eau ne suit plus son cours et inonde les parcelles adjacentes.

Le Syndicat a donc proposé d'intervenir sur 500 ml de la façon suivante :

- La reprise des profils permettant de redonner au cours d'eau un lit d'origine
- Apport de granulométrie fine 11/22 afin de recréer un matelas alluviale bénéfique à la vie aquatique. Cette recharge du lit permettra également de resserrer les écoulements par endroit et recréer de petits méandres
- Fixation de bois morts dans le lit de façon à créer des caches
- Coupes de bois morts (nombreux Aulnes arrivés à maturité)
- Plantation d'une ripisylve

A noter que suite aux travaux le propriétaire s'engagera à clôturer les bords du ruisseau afin d'éviter une nouvelle divagation du bétail dans le lit.

#### *Ruisseau du Roux*

Le Syndicat a été alerté en 2024 par le maire de la commune de Sainte-Christie d'Armagnac concernant le ruisseau du Roux. Il y a un riverain situé au bord du Roux qui subit des inondations au niveau de sa maison lorsque le ruisseau sort de son lit. Le syndicat a donc analysé la situation qui provient de plusieurs facteurs à savoir :

- Le busage du fossé de la route Départementale est bouché, de fait les flux d'eau ont du mal à s'écouler en période de fortes eaux.

- Une ancienne mare qui s'est comblée naturellement dont il subsiste à l'intérieur le lit du ruisseau et qui est fortement comblé. Les écoulements ont du mal à se faire d'autant plus que le déversoir de la mare, en mauvais état, bloque le transit.

Le syndicat a donc proposé d'intervenir en reprofilant le cours d'eau, retirant le déversoir (béton) ce qui permettra d'améliorer les écoulements et la continuité écologique. Enfin il est prévu de recréer un matelas alluvial en rechargeant de cailloux afin d'améliorer les conditions d'accueil du milieu.

Par ailleurs, une réunion entre le Département et le propriétaire de la maison inondée sera organisée afin de discuter de l'entretien du busage.

#### *Ruisseau de l'Escu*

En fin d'année 2025, un propriétaire riverain du ruisseau de l'Escu a fait appel au syndicat concernant une problématique de cours d'eau envasé. Le technicien a constaté que le manque d'entretien de ce petit ruisseau a conduit à son bouchage. En effet de nombreux arbres ayant poussés dans le lit freine les écoulements et des amas de feuille son venu s'entasser et font monter le niveau d'eau. Le ruisseau sort de son lit et inonde constamment la prairie adjacente.

Sur la partie amont une renaturation de la rivière est prévue, à savoir :

- La fixation d'embâcle ;
- La création de caches à poissons
- La recharge granulométrique
- La Plantations

#### **• *Plantations de ripisylve***

Prévu sur les sites renaturés en 2026 et en fonction des opportunités durant l'année.

#### **• *Aide aux gestionnaires de voirie***

Depuis quelques années le syndicat apporte une aide technique et financière aux gestionnaires de voiries dans le cas de problématique d'érosion de berge. Actuellement aucun dossier n'est en cours mais le syndicat prévoit une enveloppe en 2026.

#### **• *Participation au PTGE Midour***

Le Projet de Territoire du Midour est en phase opérationnelle. Pour ce faire le syndicat prévoit une aide dans le cadre du déploiement d'action sur la continuité écologique, plantations etc...

• ***Animations écoles***

Dans le cadre de son nouveau PPG, le syndicat a conventionné avec le CPIE Pays Gersois afin que ces derniers proposent de l'animation (éducation à l'environnement) auprès des écoles du territoire du Syndicat.

Les classes visées sont les cycles 3 (CM1 et CM2) et il est prévu annuellement 12 animations soit 4 classes avec 3 animations.

Un courrier été envoyé aux écoles du territoire en 2025 afin d'expliquer la démarche du syndicat.

En 2025, il y a eu un total de 12 animations auprès des écoles de Monlezun d'Armagnac, Panjas, Nogaro et Estang. Cela représente 74 élèves.

Les animations comprennent une sortie terrain en bord de rivière, une animation sur l'eau domestique et une animation plus générale sur l'eau dans la nature.

Pour 2026, le calendrier prévisionnel d'animations commence à se remplir.

• ***Seuil de Lahitte***

Le pont de la Hitte (non revêtu), enjambant la rivière Douze, est situé sur un chemin communal limitrophe des communes de Lupiac et Castelnauet. Ce dernier a été inspecté en 2023 par l'APAVE sous contrôle du CEREMA. Les conclusions du rapport indiquent alors des désordres sur la structure avec un risque d'effondrement imminent de l'ouvrage. Un arrêté d'interdiction de circuler est alors pris par les communes.

En début d'année 2025, le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze a été interpellé par la commune de Lupiac concernant cet ouvrage de franchissement. Également présent sur le site en aval direct du pont se trouve le seuil de Lahitte, dont l'usage est agricole. En effet ce dernier permet de remonter la ligne d'eau afin d'alimenter la cabane d'irrigation situé juste au-dessus.

En analysant la situation un projet global d'aménagement du site a commencé à voir le jour. Car il se trouve que sur cette partie amont de la Douze le Syndicat a réalisé de nombreux travaux d'amélioration de la continuité écologique (puits en berge, pose de vannage, arasement) afin d'ouvrir le milieu et seul le seuil de Lahitte jusqu'alors présentait un problème de continuité.

Afin d'étudier la faisabilité du projet et divers scénarios d'aménagement le Syndicat a lancé en juin 2025 une étude. Pour ce faire le bureau d'études SCE a accompagné le syndicat.

Fin 2025, le bureau d'étude a présenté deux scénarios à savoir :

- Réfection du pont, suppression du seuil et création d'un puits en berge ;
- Réfection du pont et mise en place d'un vannage sur le seuil ;

Les financeurs que sont l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région Occitanie pourraient accompagner financièrement le syndicat pour ce projet. Sachant que le scénario avec la

suppression du seuil et la création d'un puits en berge serait aidé plus largement car la continuité écologique serait rétablie entièrement (jusqu'à 80 % d'aides).

Le Président explique que le gros point positif de ce projet serait le rétablissement de la continuité écologique sur 10 kms de cours d'eau.

Au niveau des points négatifs :

- si le coût des travaux est supérieur à 100 000 € HT il faudra faire un appel d'offre ;
- la compétence du syndicat pour la création d'un ouvrage de franchissement (ne va-t-on pas créer un précédent ? Quid de la responsabilité pendant les travaux et après travaux ?) ;
- On ne peut pas être subventionné à 100% (80% maximum) ;

C'est un projet ambitieux et intéressant mais avec beaucoup d'inconnues.

Le syndicat continu de travailler sur le sujet et fera un exposé de la situation dans les conseils syndicaux des communes de Lupiac et Castelnavet.

Le syndicat étant dans la réflexion de faire ou non ces travaux il a été conseillé aux communes de Lupiac et Castelnavet en fin d'année dernière de faire une demande de DETR pour la réfection du pont uniquement. Si cette solution est envisagée le syndicat n'interviendra pas sur le seuil et ce dernier restera en place.

### ACHAT DE VETEMENTS DE TERRAIN

Le Président explique que dans le cadre de ses missions le technicien rivière est régulièrement sur le terrain et a donc besoin de vêtements spécifiques de terrain (chaussure, botte, pantalon etc...).

Il soumet donc au vote de l'assemblée l'achat de vêtements de terrain

*Le comité syndical approuve l'achat de vêtements de terrain à l'unanimité.*

### AUTORISATION DU PRESIDENT A DEPOSER LES DEMANDES DE SUBVENTIONS ET A SIGNER TOUS LES DOCUMENTS S'Y RAPPORTANT

Le Président propose aux délégué(e)s de l'autoriser à déposer auprès des différents partenaires, les dossiers de demande de financement pour la réalisation des travaux prévus en 2026 et à signer tous les documents afférents.

*Le comité syndical décide d'autoriser le Président à solliciter les aides et effectuer les démarches administratives nécessaires.*

## ADHESION A L'ASSOCIATION « DEMAIN DEUX BERGES »

Mr CHANUT propose à l'assemblée de renouveler l'adhésion à l'association « demain deux berges » qui est un réseau rassemblant une centaine de syndicats de rivière du bassin Adour-Garonne.

*Le comité syndical décide à l'unanimité de renouveler l'adhésion à l'association « Demain Deux Berges »*

## QUESTIONS DIVERSES

Le Président indique que pour la dernière réunion de la mandature, c'est-à-dire pour le budget, il sera présenté aux délégué(e)s du syndicat une rétrospective des actions du syndicat sur les 6 années du mandat.

Un point est fait sur les dossiers en cours :

### *Projet de territoire Midour*

Actuellement des sondages sont réalisés dans le cadre des réhausses de retenues

### *Sage Midouze*

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Midouze est en cours de révision notamment afin de le mettre en conformité par rapport au PTGE Midour.

Ces projets avancent tout le monde est d'accord sur l'enjeu.

### *Projet de Territoire Douze*

Actuellement le PTGE en est à la phase de présentation de l'Etat des lieux/Diagnostic. Le président note qu'il y a beaucoup moins de réticences à créer du stockage que par le passé.

Il ajoute également que selon lui le problème des PTGE vient du fait que tout le monde fournit des efforts pour les économies d'eau mais par contre ce qui en profitent sont ceux qui sont confrontant des rivières et cela est très gênant. Il aimerait que ceux qui ne sont pas en bordure de rivière puissent être aidé au moins pour la constitution des dossiers de création de lac privé. L'idée est lancée et sera défendu tout le long de l'élaboration du PTGE Douze.

Le Président demande ensuite à Yann Ducournau du Département du Gers s'il a les résultats du suivi de la qualité de l'eau des rivières 2025.

Yann Ducournau explique que les résultats 2025 ne sont pas encore disponible cependant il indique avoir réalisé un prélèvement d'eau sur le Midour :

Débit de 16 m3/s (en crue)  
300 mg/l de MES  
Soit 5 kg de terre / seconde qui transit  
414 T de terre / jours

Pour un débit de 16 m3/s il transit par jour 414 tonnes de terre dans le Midour ce qui est colossal.

Le président réagit en indiquant qu'il n'est pas surpris surtout quand on voit les photos aériennes au niveau de l'estuaire de l'Adour à Bayonne ou de la Garonne à Bordeaux avec des panaches énormes de terre se déversant dans l'océan.

Le technicien précise que naturellement nos cours d'eau coulent sur des terrains argileux, ce qui indique une prédisposition à l'érosion cependant le phénomène peut être réduit.

Le Président ajoute que des progrès il y en aura, mais quand la capacité d'infiltration du sol est atteinte on ne peut plus rien y faire.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heure cinquante.**